

Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France
Suivi : Charlotte SAINT-JEAN
Contact : memoiresdecitejardin@stains.fr
01 58 69 77 93

Compte-rendu / Assemblée plénière
Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France

Le 24 juin 2016, les membres de l'association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France ainsi que ses partenaires se sont réunis au Centre Olivier Messiaen à Champigny-sur-Marne à l'occasion de la première Assemblée plénière de l'association.

Etaient présents :

Les élus, techniciens et individuels présents à cette Assemblée plénière ont signé la feuille de présence annexée à ce compte-rendu.

Préambule :

L'objectif de la première Assemblée plénière de l'association était de présenter, à l'ensemble des membres et des partenaires, un bilan des six premiers mois de travail de l'association et d'envisager ses perspectives de développement sur le court et moyen termes. Les points abordés ont été les suivants :

- ❖ Faits marquants / octobre 2015 – juin 2016
- ❖ Vie et fonctionnement de l'association / ressources humaines, démarche de travail, instances, participation à des événements
- ❖ Printemps 2016 / bilan de l'événement
- ❖ Développement et futurs partenariats / sollicitation de nouvelles adhésions, partenariat avec le Conseil régional, avec le Comité régional du tourisme, avec Châtenay-Malabry, Argenteuil, Livry-Gargan
- ❖ Questions diverses / trésorerie, adhésions, siège social
- ❖ Pistes de développement court et moyen termes

Un document de travail détaillé reprenant l'ensemble des éléments présentés lors de cette Assemblée est joint à ce compte rendu.

Le mot d'accueil a été réalisé par Azzedine TAIBI, président de l'association et par Martin KUENGIENDA, vice-président de l'association et présence accueillante pour cette Assemblée plénière.

PARTIE I / Bilan des six premiers mois et pistes de développement

❖ PRINTEMPS DES CITES-JARDINS D'ILE-DE-FRANCE 2016

Un bilan de l'événement est présenté aux participants par **Jean-Pierre RESPAUT** qui a piloté la commission thématique « valorisation – promotion » en charge de la refonte et du renouvellement de l'initiative. Il indique que le fait d'être structuré en association a permis de donner une lisibilité et une visibilité à cette cinquième édition. Les retombées presse ont été modestes mais les principaux documents de communication ont désormais été élaborés, ce qui permet aujourd'hui d'avoir une base pour les prochaines éditions. L'objectif sera pour 2017 d'intégrer plus de villes à la programmation en proposant plus d'initiatives afin qu'elles se sentent valorisées et concernées et qu'elles rejoignent l'association.

❖ DEMARCHE DE TRAVAIL DE L'ASSOCIATION

L'association a lancé sa démarche de travail sous forme de commissions thématiques « préservation – rénovation » et « valorisation – promotion ». Si la commission thématique « valorisation – promotion » a eu pour principale tâche de prendre en charge le pilotage et la programmation du « Printemps », un travail important a également été engagé sur les thématiques de la préservation – rénovation par la seconde commission.

Maud BACCARA a participé aux deux commissions organisées sur ce thème. Elle indique que la première réunion a permis de faire se rencontrer les bailleurs, architectes, urbanistes et d'échanger sur les problématiques et pistes de réflexions autour de la rénovation : économies énergétiques, isolation, questions thermiques...La seconde réunion s'est, quant à elle, consacrée plus particulièrement au partenariat futur avec le Conseil régional et au projet d'un ouvrage pour 2018. Un comité de rédaction s'est structuré suite à cette seconde réunion. Il s'est réuni une première fois pour définir les grandes lignes de ce futur ouvrage.

❖ PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL REGIONAL

Thomas VETILLART informe l'assemblée qu'une convention entre l'association et le Conseil régional passera dans les instances de la région le 12 juillet 2016. Cette convention prévoit que l'association et le Conseil régional travaillent ensemble à la réalisation d'un ouvrage, d'un inventaire, d'une exposition et de documents de communication. Il est nécessaire de rassembler l'ensemble des ressources réalisées sur les cités-jardins depuis de nombreuses années. Il indique également que le Conseil régional est en train de concrétiser son projet de label « patrimoine Ile-de-France » ; label pertinent pour les cités-jardins.

❖ SOLLICITATION DE NOUVELLES ADHESIONS

Jean-Pierre RESPAUT présente la démarche de l'association afin de solliciter de nouvelles adhésions des différentes collectivités possédant des cités-jardins en Ile-de-France. Une dizaine de Maires ont été sollicités via un courrier signé par le président et les deux vice-présidents de l'association accompagné d'un document de communication générale. Il considère qu'il s'agit aujourd'hui pour les élus de l'association d'appuyer cette sollicitation par des démarches individualisées auprès des Maires grâce à leur relationnel. Il indique que certaines collectivités se retranchent derrière le montant de cotisation à verser pour rejoindre l'association. Pour Jean-Pierre RESPAUT, ce montant fixé à 2 000 € par an n'est pas un argument qui freinerait une éventuelle adhésion. Ces collectivités avaient également été invitées à participer à cette Assemblée. Le fait qu'elles ne soient pas présentes aujourd'hui démontre qu'il est nécessaire que l'association réalise un travail de lobbying auprès des cabinets des Maires sollicités.

Azzedine TAIBI souhaite en effet que les élus de l'association prennent des rendez-vous individualisés avec les Maires sollicités car il manque peut-être ici un contact humain et physique. L'association doit se fixer comme objectif 2016 de prendre des rendez-vous sur le dernier trimestre de l'année.

Maud BACCARA indique qu'il faudrait montrer, au sein du document de communication générale de l'association, tout ce qui a pu être réalisé sur les cités-jardins. Cela permettrait de révéler l'expérience capitalisée par l'association afin de donner envie aux autres de la rejoindre.

François ROBLOT pense que les collectivités n'ont souvent pas conscience de leur patrimoine et notamment en ce qui concerne les cités-jardins. Le Comité départemental du tourisme du Val-de-Marne peut accompagner l'association afin de mobiliser et de sensibiliser les collectivités de son département.

Théodoulitsa KOULOUMBRI considère que le premier objectif de l'association est de faire adhérer de nouveaux partenaires : de nouveaux départements, bailleurs sociaux, collectivités. Mais il semble également nécessaire de faire adhérer les individuels et notamment les habitants des cités-jardins.

Chantal BOUCHER insiste également sur l'importance de l'adhésion des habitants des cités-jardins. Le contact humain est la première de ses priorités. A la cité-jardin de Champigny-sur-Marne, un ouvrage intitulé « Mémoires de cité, cité de mémoires » a été réalisé avec des entretiens et des photographies d'habitants. Elle indique également que dans les collectivités sollicitées par courrier sur le Val-de-Marne, beaucoup d'entre elles appartiennent à Valophis Habitat. Etant l'une des représentantes des locataires au sein du Conseil d'administration de Valophis, elle peut être un relai en ce qui concerne la mobilisation des habitants.

Ginette BATY-TORNIKIAN fait le constat que l'association n'a pas eu de nouvelles adhésions depuis l'assemblée générale constitutive du mois d'octobre 2015. Néanmoins, l'ensemble du travail réalisé ainsi que les projets futurs avec le Conseil régional vont permettre de sensibiliser les villes qui n'ont pas encore adhérees. Pour elle, il s'agit de réactiver la presse du réseau, d'imaginer d'autres types de passages TV (un documentaire avait été réalisé dans « Silence ça pousse » en 2014), de solliciter les partenaires internationaux. Elle rappelle qu'aujourd'hui des réseaux internationaux ont contacté l'association – Letchworth, Taiwan... - ce qui montre bien que la structuration était essentielle.

Martine LEGRAND considère qu'il serait intéressant pour l'association de se rapprocher aussi de la métropole du Grand Paris ainsi que des nouveaux territoires créés en 2016 afin de solliciter de nouveaux partenariats.

❖ PARTENARIAT AVEC LIVRY-GARGAN

Elise Mathieu indique que la ville de Livry-Gargan a pour volonté de développer un partenariat avec l'association. Après avoir visité la cité-jardin de Stains, les habitants de la cité-jardin de la Poudrerie, ont demandé à la municipalité d'étudier les modalités d'une adhésion. Cette petite cité-jardin (27 logements et 6 maisons de contre maitres) est souvent méconnue des habitants. Elle est aujourd'hui inscrite dans le plan local d'urbanisme. A l'origine, le bailleur – l'Opievoy – souhaitait la raser. Elise Mathieu considère que, pour la ville, la cotisation annuelle n'est pas un frein à l'adhésion. Un rapport devrait passer au conseil municipal courant juillet 2016.

Azzedine TAIBI a été informé de la liquidation du patrimoine de l'Opievoy. Il indique que sur le territoire de Plaine Commune, il a été proposé que le patrimoine de l'Opievoy soit rétrocédé à l'Oph93. Comme l'Oph93 est membre de l'association, il serait intéressant de solliciter Stéphane TROUSSEL afin de faire valoir la rétrocession de la cité-jardin de Livry-Gargan à l'Oph93.

Maud BACCARA rappelle que cette cité-jardin était effectivement menacée et que le réseau avait été sollicité par une association d'habitants. Ce dernier ne possédant pas de structure juridique à l'époque n'avait rien pu faire pour accompagner cette association. Maintenant que le réseau est structuré sous forme associative et qu'il a un appui politique, il semble plus aisé de pouvoir faire remonter ce type de revendication et de défendre les cités-jardins menacées de destruction.

❖ PARTENARIAT AVEC ARGENTEUIL

Stéphanie FEZE rappelle que la ville d'Argenteuil aurait souhaité pouvoir participer au « Printemps » cette année en mettant en place plusieurs visites sur ses cités-jardins. Néanmoins, la ville est soumise à de graves difficultés financières, le service patrimoine a été réduit de quatre salariés à une personne, le budget est à l'image de l'équipe. Dans ce contexte, le patrimoine n'est pas la priorité pour la ville. Cependant, elle propose que pour l'année prochaine une ligne spécifique sur le budget

du service soit dédiée aux actions proposées dans les cités-jardins à l'occasion du « Printemps 2017 ».

❖ AUTRE PISTE DE PARTENARIAT

Dans le cadre de la mise en œuvre du label « Ville et pays d'art et d'histoire » obtenu par Plaine Commune en 2014, Maud BACCARA est en relation avec d'autres animateurs de l'architecture et du patrimoine travaillant dans des territoires qui possèdent des cités-jardins. C'est le cas à Elbeuf ou encore à Rouen. L'idée émergente est de créer une exposition pour 2018 – en même temps que la parution de l'ouvrage de l'association – et d'organiser des temps forts à cette occasion. Notamment un colloque. 2018 serait ainsi l'année nationale des cités-jardins.

❖ PRODUITS DERIVES

Cécile Rivière présente aux participants une idée de produit dérivé qu'elle a eu pour l'association. Un artisan propose des petites maisons artisanales à construire soi-même. Ce produit dérivé pourrait être adapté aux différentes formes de pavillons ou de collectifs que l'on retrouve dans les cités-jardins de l'association. Ces produits dérivés coûtent 4 € l'unité et peuvent être revendus à 8 € au public. Il faudrait en commander au moins 200 exemplaires pour que ce projet puisse être réalisé.

PARTIE II / Restitution du travail des étudiants de l'IREST

Les étudiants du Master I « Gestion du patrimoine et valorisation touristique » de l'Institut de Recherches et d'Etudes Supérieures du tourisme (IREST / Université Paris I Panthéon-Sorbonne) ont travaillé durant l'année 2016 sur les pistes de financements et de labélisation que l'association pourraient solliciter. Un dossier reprenant l'intégralité du travail réalisé peut être envoyé sur demande.

Labels présentés :

- ❖ Fondation du patrimoine
- ❖ Itinéraires culturels européens
- ❖ Unesco

Financements présentés :

- ❖ Creative Europe
- ❖ Cosme et Eden +
- ❖ Interreg ENO